

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°33 du 10
Novembre 2021

QUOI DE NEUF

Certification Qualiopi

Publié le 09 Novembre 2021

Le CREAI Hauts-de-France est très heureux de vous annoncer l'obtention de la certification Qualiopi pour ses actions de formation.

Au 1er janvier 2022, tous les organismes réalisant des actions de formation doivent, s'ils veulent continuer à pouvoir bénéficier des fonds de financements publics et/ou mutualisés, obtenir une certification QUALIOPi basé sur le référentiel national unique mentionné à l'article L. 5316-3 du code du travail.

Cette certification, délivrée par un organisme certificateur, atteste de la qualité des processus mis en œuvre dans l'élaboration, le déroulement et le suivi des actions de formation.

La certification « Qualiopi » vise à :

attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ; permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

Si vous souhaitez plus d'informations <http://www.creaihdf.fr/formation/les-formations> ou formation@creai-hdf.org

Colloque "Handicap mental et maladie d'Alzheimer" - 2 décembre 2021

Publié le 05 Octobre 2021

« Les personnes en situation de handicap ont connu, ces dernières décennies, un accroissement considérable de leur espérance de vie. Elles font donc désormais l'expérience de vieillir et peuvent, au cours de ce vieillissement, développer des pathologies telles que la maladie d'Alzheimer. Les

personnes avec trisomie 21, notamment, présentent une prévalence élevée de maladie d'Alzheimer et tendent à déclarer la maladie à un âge précoce. Or si de nombreuses initiatives se sont développées en faveur de l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs aidants en population générale, rares sont les actions portées à destination des personnes handicapées mentales confrontées à cette maladie. Les professionnels d'établissements et services médicosociaux sont pourtant amenés à accompagner un nombre croissant de personnes handicapées mentales vieillissantes atteintes par la maladie d'Alzheimer, et ils peuvent être particulièrement démunis pour y faire face.

Afin d'éclairer cette problématique émergente, le CREA I des Hauts-de-France, en collaboration avec le laboratoire CeRIES de l'Université de Lille, organise un colloque le jeudi 2 décembre 2021 au Nouveau Siècle à Lille. (Report du colloque prévu le jeudi 5 Novembre 2020). Par le croisement de regards et d'expériences de professionnels évoluant dans différents secteurs d'intervention, elle permettra de réfléchir, ensemble, à la construction de modes d'accompagnement adaptés. »

Inscriptions auprès du CREA I Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail : kleclair@creaihd.fr

?Date limite d'inscription : 15 novembre 2021

[Programme et bulletin d'inscription](#)

ACTUS REGIONALES

[Ville de Lille] Violences à l'égard des femmes : la lutte continue

Publié le 09 Novembre 2021

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, la ville de Lille et les acteurs associatifs du territoire se mobilisent pour sensibiliser les habitants à travers de nombreux événements du 8 novembre au 10 décembre.

Au programme : expositions, théâtre, sensibilisations, rencontre avec des autrices, conférences-débat, projection de film, événement sportif, street art de rue, ateliers d'autodéfense.

[Programme en ligne](#)

[Le Nord] Nouvelle aide pour les locataires d'habitat inclusif

Publié le 09 Novembre 2021

Pour accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap qui vivent dans un habitat inclusif, le Département du Nord met en place l'aide à la vie partagée depuis le 1er octobre.

Cette aide individuelle est destinée aux habitants du Nord en situation de handicap qui vivent dans un

habitat inclusif conventionné par le Département. L'aide est versée au porteur du projet d'habitat partagé qui a signé un accord avec le Département. Elle permettra de financer le projet de vie sociale et partagée de l'habitat.

À terme, 54 projets et 418 Nordistes pourront en bénéficier.

[Pour en savoir plus](#)

Inauguration de la Maison des personnes handicapées à Amiens

Publié le 09 Novembre 2021

Le 25 octobre 2021, Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre en charge des personnes handicapées et le président du Conseil départemental Stéphane Haussoulier ont inauguré le site départemental Simone Veil qui abrite la MDPH de la Somme à l'occasion du 2ème comité stratégique des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) 2022.

Il aura fallu 3 ans pour réhabiliter ce bâtiment et accueillir les usagers au 49 boulevard de Châteaudun à Amiens.

A noter que 4 espaces ont spécialement conçu et aménagé pour les rencontres entre les parents et les enfants dans le cadre de la protection de l'enfance.

[Communiqué de presse](#)

[Pour en savoir plus](#)

APPEL À PROJET

Appel à projets Fondation Boulanger

Publié le 09 Novembre 2021

La [Fondation Boulanger](#), en partenariat avec la [FFDys](#), s'engage auprès des [Dys](#) et lance son premier appel à projet!

Vous avez une solution innovante en rapport avec les nouvelles technologies (application, vidéo, jeux, support technique...) qui permettrait :

- Soit de faciliter les apprentissages des enfants et adolescents atteints de [troubles Dys](#);
- Soit de faire changer les représentations et le regard sur ces handicaps invisibles que sont les [troubles Dys](#).

... participez à cet appel à projet.

Partagez-nous votre projet !

[Cliquer ICI pour remplir le formulaire en ligne du 12 octobre au 30 janvier 2022.](#)

[Cliquer ICI pour télécharger le règlement du concours.](#)

Appel à projets "Santé des jeunes : soutenir les jeunes en souffrance psychique"

Publié le 09 Novembre 2021

L'objectif de cet appel à projets est de financer des initiatives visant à :

renforcer le repérage précoce des jeunes présentant des souffrances psychiques et/ou l'émergence de troubles psychiatriques par une approche globale ;faciliter l'accès ou l'adhésion des jeunes aux parcours de soin en renforçant le maillage territorial par le développement de dynamiques partenariales intersectorielles ;encourager l'autonomisation et l'encapacitation des jeunes par des démarches co-construites avec eux, et promouvoir les actions incluant leur entourage (parents, fratries, proches, ...).

Les projets doivent être portés par une équipe et s'inscrire impérativement dans des dispositifs de soins formalisés. Ainsi, les projets portés par des institutions ne relevant pas des soins devront obligatoirement présenter une articulation solide avec le secteur spécialisé (par exemple, des consultations psychothérapeutiques au cœur d'institutions socio-éducatives).

Enfin, il est essentiel que les structures présentant des projets démontrent leur capacité à co-construire avec les jeunes eux-mêmes et/ou avec leurs proches la démarche de repérage ou de soins visée.

Les projets peuvent couvrir une ou plusieurs des problématiques suivantes :

les addictions avec ou sans substance (alcool, cannabis, jeux vidéo, écrans...) ;les risques suicidaires ;les TCA (anorexie, boulimie, hyperphagie...) ;des troubles psychiatriques émergents (schizophrénie, troubles bipolaires...) ;d'autres problématiques psychopathologiques et d'autres situations de mal-être (dépression, troubles anxieux, comportements violents, psycho-traumatismes...).

Les thématiques suivantes sont exclues de l'appel à projets :

les problématiques relevant exclusivement de la santé somatique ;les conduites sexuelles à risque (contraception, IST/VIH) ;l'hygiène alimentaire et l'obésité.

Dans le cas de publics très précaires (jeunes en errance, en placement judiciaire, mineurs étrangers non accompagnés...), les projets pourront inclure des problématiques d'accès aux droits et de couverture médicale voire de santé générale (type bilans de santé), à condition de viser prioritairement des objectifs de santé psychique.

Date limite le 26 janvier 2022. Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Pour toute question, vous pouvez écrire à projets@fdf.org ou appeler le 01 85 53 13 66.

[Appel à projets](#)

[Modèle de formulaire](#)

[Rapport d'avancement ou final](#)

Recrutement de 1200 structures pour préciser le futur modèle de tarification SERAFIN-PH et en simuler les impacts

Publié le 09 Novembre 2021

L'expérimentation de la réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées (ESMS-PH) démarre. La CNSA, la Direction générale de la cohésion sociale et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) recrutent 1200 structures.

SERAFIN-PH, qu'est-ce que c'est ?

Le projet SERAFIN-PH (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) a pour objectif de réformer le financement des établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap.

Cette réforme concerne environ 12 000 établissements et services médico-sociaux, représentant une capacité d'accompagnement autorisée de 500 000 places.

La phase 2 de la réforme, qui va permettre de préciser le modèle de tarification cible et d'en simuler les impacts, prévoit une expérimentation en 2022.

Qui peut candidater ?

L'expérimentation SERAFIN-PH 2022 s'adresse aux établissements et services médico-sociaux concernés par la réforme, c'est-à-dire ceux dont l'admission est subordonnée à une décision de la CDAPH. La CNSA, la DGCS et l'ATIH sélectionneront un échantillon total de 1200 établissements et services médico-sociaux pour cette expérimentation, soit 10% du nombre total d'ESMS inclus dans le périmètre du projet SERAFIN-PH.

ESMS pour enfants inclus dans le périmètre de la réforme

-IME (institut médico-éducatif)

-IEM (institut d'éducation motrice)

- ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique)
- EEAP (établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés)
- IDA / IDV (institut pour déficients auditifs et institut pour déficients visuels)
- SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile)
- dont CAFS (centre d'accueil familial spécialisé)

ESMS pour adultes inclus dans le périmètre de la réforme

- ESAT (établissement ou service d'aide par le travail)
- ESRP (ex CRP)
- ESPO (ex CPO)
- UEROS (unité d'évaluation de réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle)
- SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale)
- SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)
- MAS (maison d'accueil spécialisé)
- EAM (ex FAM) (établissement d'accueil médicalisé)
- EANM (ex foyers de vie et foyers d'hébergement)
- ESMS exclus du périmètre de la réforme

Centres de ressources

- CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce)
- CMPP (centre médico-psycho-pédagogique)
- BAPU (bureau d'aide psychologique universitaire)
- SSIAD (service de soins infirmiers à domicile)
- SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)
- SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile)

Pour aller plus loin : [Objectifs, calendrier et historique du projet SERAFIN-PH](#)

Date limite de dépôt des candidatures le 15 Novembre 2021

[Plus de détails.](#)

AMI La Fabrique à projets - habitat inclusif

Publié le 09 Novembre 2021

A l'occasion de la première journée nationale du programme Petites Villes de demain, Jacqueline Gourault ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Brigitte Bourguignon ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé chargée de l'Autonomie, ont conforté la démarche Bien vieillir dans les Petites Villes de demain en annonçant le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt permanent qui facilitera la concrétisation des projets d'habitat inclusif dans les 1600 villes du programme.

L'appel à manifestation d'intérêt permanent s'adresse aux collectivités et porteurs de projet d'habitat inclusif.

Cette démarche, portée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et la Banque des territoires, soutiendra les projets d'habitat inclusif grâce à un accompagnement sur-mesure :

Une mise en visibilité de terrains prêts à accueillir des projets
Un accompagnement en ingénierie (financement d'études, soutien en montage financier, soutien en montage de projet de vie sociale et partagée)
Un soutien local à la carte

Dépôt des dossiers avant le 17 Décembre 2021

[Communiqué de presse](#)

[Dépôt du dossier](#)

[plus de détails.](#)

Capitalisation des savoirs expérientiels sur les actions d'amélioration des parcours de personnes en situation de précarité face aux cancers

Publié le 09 Novembre 2021

Dans le cadre d'un projet de capitalisation des expériences en promotion de la santé financé par l'INCa, la Société Française de Santé Publique (SFSP) lance un appel à contribution concernant des actions d'amélioration des parcours de personnes en situation de précarité face aux cancers, menées notamment auprès de personnes en situation de vulnérabilité sociale et/ou territoriale, en favorisant leur implication dans ces actions.

Ce projet est coordonné par un Comité de pilotage composé de représentant.e.s d'ATD Quart Monde, de l'AREAS (Association de Recherche et d'Echanges en Anthropologie et Sociologie), de France Assos Santé, du Groupe SOS, de Lisa (L'Institut du Sein Aquitaine), de la Ligue contre le cancer et d'Unicancer.

L'objectif est, d'ici 2022, de produire et diffuser 5 capitalisations d'expériences sélectionnées et validées par le Comité de pilotage, ainsi qu'une analyse transversale qui en tirera les principaux enseignements.

Ces différentes productions permettront in fine de disposer d'une meilleure connaissance des actions mises en œuvre dans ce domaine et de contribuer à leur amélioration.

Date limite le 30 Novembre 2021. Pour toute question sur ce projet, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : capitalisation@sfsp.fr

[Appel à contribution](#)

[carte identité à remplir](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 09 novembre 2021

Publié le 09 Novembre 2021

Conseil de surveillance de l'ARS Hauts-de-France

Arrêté du 21 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 23 février 2021 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France

[BO Santé n°2021/20 du 29 octobre 2021](#)

Consultation de santé sexuelle

Arrêté du 29 octobre 2021 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Consultation de santé sexuelle par l'infirmier ou l'infirmière en centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et centre de santé sexuelle, en lieu et place du médecin »

[JORF n°0260 du 7 novembre 2021](#)

Habitat inclusif

[CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N° DGCS/SD3A/DHUP/DGCL/2021/191](#) du 6 septembre 2021 relative au plan interministériel de développement de l'habitat inclusif.

Date de mise en ligne : 25/10/2021

Handicap

Décret n° 2021-1394 du 27 octobre 2021 relatif à la durée d'attribution de la prestation de compensation du handicap

[JORF n°0253 du 29 octobre 2021](#)

Arrêté du 11 août 2021 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2005 fixant les montants maximaux attribuables pour les éléments de la prestation de compensation du handicap

[JORF n°0253 du 29 octobre 2021](#)

Insertion professionnelle

[INSTRUCTION N° DGEFP/SDPAE/MIP/2021/212 du 19 octobre 2021](#) relative à la mise en œuvre opérationnelle des mesures relatives à l'insertion par l'activité économique (IAE) prévues par la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée ».

SERAFIN-PH

[INSTRUCTION N° DGCS/CNSA/DESMS/2021/204](#) du 27 septembre 2021 portant sur l'expérimentation dans le cadre du projet SERAFIN-PH (Services et Etablissements : Réforme pour une adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées)

[BO Santé n°2021/20 du 29 octobre 2021](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 8 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0261 du 9 novembre 2021](#)

Arrêté du 3 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JORF n°0257 du 4 novembre 2021

Décret n° 2021-1432 du 3 novembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JORF n°0257 du 4 novembre 2021

Décret n° 2021-1412 du 29 octobre 2021 modifiant le décret n° 2021-13 du 8 janvier 2021 prévoyant l'application de dérogations relatives au bénéfice des indemnités journalières et de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail ainsi qu'aux conditions de prise en charge par l'assurance maladie de certains frais de santé afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19

JORF n°0254 du 30 octobre 2021

Décret n° 2021-1413 du 29 octobre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JORF n°0254 du 30 octobre 2021

Arrêté du 26 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JORF n°0251 du 27 octobre 2021

ACTUS SOCIALES

[CNSA] Formation à la communication avec les personnes polyhandicapées

Publié le 09 Novembre 2021

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) publie un document à destination des établissements et services médico-sociaux (ESMS) sur la communication avec les personnes polyhandicapées. Elle y rappelle que l'ensemble des professionnels exerçant au sein des structures doit se former afin de mieux communiquer avec les personnes polyhandicapées. La CNSA appelle à inclure les familles et les aidants au processus.

Dépliant

Source : CNSA, octobre 2021

[Ifop] Emploi des jeunes en situation de handicap

Publié le 09 Novembre 2021

A quelques jours de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), du 15 au 21 novembre, l'institut de sondage IFOP rend publique les résultats d'une enquête sur les difficultés des jeunes en situation de handicap pour accéder au monde du travail, réalisée avec le concours de plusieurs acteurs publics et associatifs (Agefiph, Ladapt, UNML, CNCPH...). Afin de réaliser cette étude, l'IFOP s'est appuyé sur une logique d'enquête miroir afin de mettre en parallèle le vécu des jeunes en situation de handicap (973 répondants) avec celui de l'ensemble des jeunes français âgés de 18 à 30 ans (1014 répondants).

Il en ressort que la recherche d'emploi est plus longue et plus compliquée chez les jeunes handicapés dû notamment au manque d'offre d'emploi proposant un environnement de travail accessible et adapté à leur handicap. Le chiffre le plus marquant de cette enquête reste celui de 63% des jeunes handicapés affirmant avoir déjà fait l'expérience de discriminations au cours de leur scolarité et 50 % lors de leur recherche d'emploi.

Enquête

Source : AGEFIPH, octobre 2021

[CNSA] Formation et sensibilisation aux nomenclatures des besoins et des prestations

Publié le 09 Novembre 2021

la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), en collaboration avec le réseau Uniopss-Uriopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) vient de publier un kit pédagogique afin de mieux comprendre et s'approprier le guide des nomenclatures des besoins et des prestations paru en 2020. Ainsi trois parcours de formation sont proposés : le parcours professionnel, grand public et Falc, composé de deux modules :

Le premier module présente les nomenclatures des besoins et des prestations en détail.

Le deuxième module présente les différents usages qualitatifs possibles des nomenclatures, puis il propose une mise en application

Cet outil se veut avant tout pragmatique.

Pour en savoir plus

Source : CNSA, 04 novembre 2021

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 15 au 21 novembre 2021

Publié le 09 Novembre 2021

La 25e édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du lundi 15 novembre au dimanche 21 novembre 2021.

Durant cette semaine, l'objectif est de faire se rencontrer entreprises, politiques, associations, société civile et demandeurs d'emploi en situation de handicap. La SEEPH est l'occasion de s'interroger sur les différents dispositifs mis en place pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Elle est organisée par LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP.

Le programme : <https://www.semaine-emploi-handicap.com/edition-2021>

[CIIVISE] Inceste - protéger les enfants

Publié le 09 Novembre 2021

La Commission sur l'inceste (Ciivise) a rendu son premier avis le 27 octobre sur l'inceste et la protection des enfants. Ainsi la Ciivise recommande de suspendre l'autorité parentale et les droits de visite et d'hébergement dès lors qu'un parent est poursuivi pour viol ou agression sexuelle incestueuse. La commission invite les professionnels à protéger l'enfant et à assurer sa sécurité ainsi que celle du parent qui le protège.

La Ciivise affirme que trop souvent les mères sont « suspectées de manipuler leur enfant pour nuire à leur conjoint, en les accusant d'inceste, le plus souvent dans un contexte de séparation ».

En chiffre, la Ciivise se base sur trois enquêtes : parmi les 160 000 enfants subissant des violences sexuelles chaque année, 22 000 seraient victimes de leur père. Pourtant, en 2020, moins de 1 700 personnes ont été poursuivies pour viol incestueux ou agression sexuelle sur mineur, quel que soit le lien de parenté.

Le principe de base reste de croire l'enfant.

[Avis](#)

Source : CIIVISE, 27 octobre 2021

[ANAP] Le nouvel ambulatoire en santé mentale

Publié le 09 Novembre 2021

L'ANAP propose un livret qui synthétise les bonnes pratiques managériales et organisationnelles pour améliorer le parcours des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Basé sur des retours d'expérience d'acteurs, ce livret a été conçu par trois groupes de réflexion composés d'experts, de professionnels et de personnes concernées.

Ce kit comprend la publication ainsi que quinze monographies, huit fiches pratiques et un glossaire.

[A télécharger sur le site de l'ANAP](#)

Source : ANAP, 04 octobre 2021

[ILVV] Vieillesse des personnes en situation de handicap

Publié le 09 Novembre 2021

Le [dernier numéro](#) de la Lettre d'Information Recherche sur le vieillissement de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et du vieillissement (ILVV) du mois d'octobre a pour thème « Vieillesse des personnes en situation de handicap ».

Ces articles font directement écho au prochain colloque « Handicap mental et maladie d'Alzheimer » organisé par le CREAI le 02 décembre prochain. A noter que deux articles sont rédigés par Muriel DELPORTE, Sociologue, Chercheure associée au CeRIES et conseillère technique au CREAI.

Source : ILVV, octobre 2021

[HAS] Autisme et autres TED diagnostic et évaluation chez l'adulte

Publié le 09 Novembre 2021

"Cette recommandation de bonne pratique a pour objectif d'améliorer le repérage des troubles et le diagnostic des TED chez l'adulte, quelle que soit sa situation : personne vivant à domicile accompagnée ou non par un service, personne accueillie ou hébergée dans un établissement médico-social, personne accueillie et/ou hébergée dans un service ou un établissement sanitaire. Le repérage passe par l'amélioration des connaissances des professionnels, quelle que soit leur qualification et leur lieu de pratique (sanitaire, médico-social ou social). Le but est d'offrir, sur la base d'un diagnostic fiable et d'une évaluation personnalisée, des aides et des services spécifiques à toutes les personnes adultes concernées par l'autisme et autres TED."

[Recommandations](#)

[Pour en savoir plus](#)

Source : HAS, 07 octobre 2021

[CNLTA] Enquête Vacances Adaptées à destination des professionnels des ESMS

Publié le 09 Novembre 2021

Le secteur d'activité des Vacances Adaptées Organisées est un secteur à part, dépendant à la fois du Tourisme et du Médico-social.

La crise sanitaire Covid a démontré une fois de plus la place primordiale des Vacances Adaptées Organisées dans la vie des personnes en situation de handicap. Toutefois cette même crise sanitaire a durement fragilisé le secteur professionnel.

Le CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés), tête de réseau du secteur des Vacances Adaptées, étudie les évolutions possibles et/ou nécessaires du secteur pour demain.

Le CNLTA lance une enquête, d'envergure nationale, qui se doit d'être le reflet des besoins identifiés par les acteurs du secteur médico-social.

Voici le lien du formulaire à compléter en ligne : <https://forms.gle/cYjEXQH5dMq8ud7u7>

Vous n'aurez besoin que de 3 minutes pour répondre aux questions

[Documentaire] Protection de l'enfance

Publié le 09 Novembre 2021

Caroline Darroquy et Anne Richard ont réalisé un documentaire d'une heure qui donne la parole à des enfants placés en centre d'accueil et à leurs éducateurs. Elles ont filmé le quotidien de plusieurs jeunes vivant au centre de Vecherny où se trouvent onze maisons accueillant 65 mineurs. Ce village accueille des enfants de quelques mois à la majorité et qui séjournent chez leurs éducateurs.

Ce [replay](#) est disponible jusqu'au 22 novembre 2021

Protection de l'enfant : du temps pour l'enfance ?

Le 18 novembre 2021

Echelle : En région

Les Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance « Protection de l'enfant : du temps pour l'enfance ? » auront lieu les 18 et 19 Novembre 2021 à Lille. [Programme](#)

[Plus de détails.](#)

Inscription : <https://www.weezevent.com/assises-nationales-des-etablissements-publics-de-la-protection-de-l-enfance>

Journées lilloises de neuropédiatrie

Le 22 novembre 2021

Echelle : En région

Neurodev organise ses 22èmes journées lilloises de neuropédiatrie du 22 au 24 Novembre 2021 à la Faculté de Médecine de Lille (Pôle recherche - salle des congrès).

Au programme :

[Troubles du neurodéveloppement cérébelleux](#) : le 22 Novembre [Apprentissage](#) (trouble déficitaire d'attention, troubles spécifiques d'apprentissage et du langage) : le 23 Novembre [Neuropédiatrie](#): le 24 Novembre

Pour vous inscrire, veuillez renvoyer [le bulletin d'inscription](#) accompagné de votre règlement par courrier à l'adresse suivante : NEURODEV – Mme Marie-Christine OSTYN – Journées lilloises de neuropédiatrie – 1 Bd du Pr Jules Leclercq – 59000 LILLE (tél : 03.20.97.97.91). Veuillez-vous assurer que votre pass sanitaire soit en règle le jour des manifestations.

[Invitation](#)

Webinaire Handicap psychique et culture

Le 23 novembre 2021

Echelle : En région

Le Crehpsy Hauts-de-France vous propose un webinaire, le 23 novembre à 14h30, sur le thème

"Handicap psychique et culture : la culture, vectrice de liens mais pas que..." [Plus de détails](#)
[Inscription.](#)

Etude nationale sur la déficience visuelle

Le 23 novembre 2021

Echelle : En région

Le collectif associatif et ses soutiens vous invitent à assister au lancement régional le mardi 23 Novembre 2021 de 10 h à 11 h30 au Nouveau Siècle, 17 Place Mendès France 59000 Lille. [Invitation](#)

Inscription par [Google Form](#) avant le 17/11 ou au 06 10 58 61 62

Travail Social et si on en parlait ?

Le 26 novembre 2021

Echelle : En région

La Fédération propose des temps d'échange et de réflexion sur des enjeux forts d'évolution du travail social. La prochaine session se déroulera vendredi 26 novembre de 14h à 15h30 et abordera la question suivante : Aller-vers, sait-on le faire ?

Inscription et plus de détails : <https://app.livestorm.co/federation-des-acteurs-de-la-solidarite/rendez-vous-travail-social-et-si-on-en-parlait-3?type=detailed>

Expérience du handicap et défense des droits

Le 30 novembre 2021

Echelle : En région

Le troisième webinaire ZOOM du GIFFOCH : « Expérience du handicap et défense des droits » se tiendra le 30 Novembre à 13 h 30. [Plus de détails.](#)

Inscription : <https://lacatholille-fr.zoom.us/meeting/register/tZIud-GhrDgpE9f3qy1LoFYSAUceQiXvbhh>

[Affiche](#)

Forum Handicap

Le 01 décembre 2021

Echelle : En région

Le CCAS de Tourcoing organise un forum handicap le 1er décembre 2021 de 10 h à 18 h à l'hôtel de Ville de Tourcoing. [Flyer](#)
Ouvert à tous. Renseignements au 03.20.11.34.97.

Journées parasport Hauts de France

Le 13 décembre 2021

Echelle : En région

Vous êtes convié-e-s le lundi 13 Décembre 2021 à la journée du parasport en région Hauts-de-France organisée par le Comité Paralympique et Sportif Français.

Nous vous donnons rendez-vous au Nouveau Siècle bâtiment de la Région Hauts de-France, 19 Place Pierre Mendès France, 59000 Lille, à partir de 9h30.

Cet événement réunira des acteurs de tous horizons (mouvement sportif, associations, collectivités, structures médico-sociales, ...) pour échanger autour de la vision et des enjeux du développement des parasports sur l'ensemble du territoire régional.

Veuillez trouver ci dessous le programme de la journée ainsi que le formulaire d'inscription.

Merci de [vous inscrire avant le 22 Novembre 2021](#).

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaey

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
